

# L'Ethiopie prend des mesures pour retirer des avantages du pacte commercialaméricano-africain

Addis Abeba, 26 juillet 2013 (CEA) - La Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA), promulguée en mai 2001, est une initiative commerciale américaine qui prévoit un accès plus libéral au marché américain pour les pays d'Afrique subsaharienne. Au cours des treize dernières années, beaucoup de progrès ont été réalisés grâce à cette Loi. Depuis 2000, les exportations sous cette initiative ont augmenté de plus de 500 pour cent, de 8,15 milliards de dollars en 2001 à 53,8milliards de dollars en 2011. Bien qu'environ 90 pour cent de ces exportations soient provenus du secteur pétrolier et gazier, les exportations de gaz et non pétrolière ont également augmenté de 275 pour cent, passant de 1,2 milliards de dollars à 4,5 milliards de dollars pour la même période. Cependant, par rapport au potentiel nombreux sont ceux qui pensent qu'il reste beaucoup à faire pour exploiter pleinement le potentiel de ladite initiative. Dans de nombreux pays africains, les exportations sous cette loi ont été limitées à quelques produits.

A chaque forum de l'AGOA au cours des treize dernières années, les ministres africains du commerce ont délibéré sur la meilleure façon d'exploiter les opportunités en Afrique.

En particulier, au cours des trois dernières années, il ya eu un débat plus franc et une décision a été prise d'aborder cette question de manière plus stratégique. Au 11ème forum de cette initiative en Zambie, les ministres africains du commerce ont souligné la nécessité pour les pays africains éligibles de développer respectivement leur stratégie nationale d'intervention *vis-à-vis* cette initiative. De plus, la CEA et la Commission de l'Union africaine pourvoient une assistance technique aux pays

africains qui désirent entreprendre cet exercice.

L'Ethiopie est le premier pays pilote à entreprendre cette initiative stratégique, et à cet égard, le ministère du Commerce, en coopération avec le Centre africain des politiques commerciales de la CEA, a développé une stratégie nationale d'intervention pour identifier les contraintes clésliées à l'offre qui entravent la performance du secteur de l'exportation et proposer des interventions possibles pour aider à surmonter ces contraintes.

Dans le cadre de cet exercice, le Ministère, en collaboration avec la CEA a tenu une réunion consultative sur la stratégie nationale d'intervention du 16 au 17 juillet 2013, au Centre de conférences des Nations Unies. La réunion a rassemblé les parties prenantes concernées du secteur privé, du gouvernement et de la communauté des donateurs pour apporter une contribution à la stratégie nationale d'intervention. Près de 200 participants comprenant des principaux exportateurs, des directeurs d'associations sectorielles, des directeurs de chambres de commerce, des hauts fonctionnaires de divers ministères, des diplomates dans le domaine du commerce, des membres de la société civile et des donateurs ont pris part à cette réunion. La réunion a identifié les contraintes sectorielles dans les domaines prioritaires sélectionnés et les programmes de soutien appropriés et les interventions politiques pour les surmonter.

En plus d'offrir une contribution précieuse à la stratégie nationale qui devrait être finalisée dans quelques mois, la réunion a également convenu de la nécessité de mettre en place une structure institutionnelle nationale qui supervise le développement et l'implantation de la Stratégie. La réunion a convenu de la nécessité de mettre en place un Comité national de pilotage de haut niveau et des groupes techniques par secteur et région spécifiques et d'un centre à part entière de ladite Loi, afin de superviser la mise en œuvre de la Stratégie nationale.

S'exprimant lors du Forum de consultation, M. Yacob Yala, Ministre d'Etat éthiopien du commerce a déclaré qu'il considère cette stratégie comme une partie intégrante de la croissance du pays et du Plan de transformation. Il a dit: «... l'objectif fondamental de notre stratégie pour le Plan de croissance et de transformation est d'augmenter la part et les avantages tirés de l'intégration économique mondiale avec un but ultime de devenir un pays à revenu intermédiaire d'ici à 2025. L'opportunité d'ouverture du marché américain à travers la Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique est extrêmement précieuse pour atteindre cet objectif ».

Il a également exprimé la gratitude de son gouvernement pour l'appui fourni par le Centre africain pour les politiques commerciales de la CEA au cours des années, ainsi que le soutien apporté à l'élaboration de la Stratégie nationale et du Forum de l'AGOA, en août 2013 que l'Éthiopie organisera.

Publié par:

La Section des communications extérieures et des relations avec les médias

Commission économique pour l'Afrique

BP 3001

Addis-Abeba (Éthiopie)

Tél. +251 11 551 5826

Adresse électronique : [ecainfo@uneca.org](mailto:ecainfo@uneca.org) [1]

[www.uneca.org](http://www.uneca.org) [2]

---

**Source URL:** <http://www.uneca.org/fr/media-centre/stories/lethiopie-prend-des-mesures-pour-retirer-des-avantages-du-pacte>

**Links:**

[1] <http://www.uneca.org/fr/contact/ecainfo/uneca/org>

[2] <http://www.uneca.org>